

**Texte proposé par Chantal CATANT, Responsable de la Commission Bénévolat,
à la demande de Paulette LE LANN, Secrétaire Générale,
débatu avec la Commission Nationale Bénévolat
et validé par le CA du 28 juin 2003**

ACCOMPAGNEMENT SOIGNANT, ACCOMPAGNEMENT BÉNÉVOLE : projets interchangeable ou complémentaires, quels enjeux ?

Les structures de soins et les associations d'accompagnement agissent au sein d'une société donnée. Leur collaboration est inscrite dans les textes officiels mais, dans la réalité, des difficultés peuvent surgir. Préciser quelques points essentiels sur les structures soignantes et les associations d'accompagnement permettra de les résoudre.

1) Le projet de soins et le projet des associations d'accompagnement

La prise en considération de l'homme est centrale dans les deux projets, mais elle se manifeste différemment dans l'un et dans l'autre.

Le projet de soins obéit à une double dynamique :

- Soigner
- Accompagner dans le cadre des soins. Cet accompagnement est différent de celui des bénévoles, souvent pris plus ou moins consciemment comme référence.

Le projet des associations d'accompagnement obéit, lui aussi, à une double dynamique :

- Accompagner sans le support des soins
- Réfléchir à cet accompagnement en tenant compte de l'évolution de la société et proposer des actions génératrices d'une nouvelle réflexion. En effet, les associations ne sont pas seulement des « fournisseurs » de bénévoles ou des prestataires de services.

Dans les deux projets, il existe un point commun : l'accompagnement, présence qui vise à soutenir l'homme dans son épreuve, se pratique de façon différente selon que l'on appartient à une structure soignante ou à une association d'accompagnement. Ces deux types d'accompagnement sont nécessaires et complémentaires.



Dans les deux projets, il existe des différences :

- Le projet des professionnels concerne les soins physiques et psychiques de l'homme et requiert une compétence spécifique. Il est imprégné par la culture de son temps.
- Les associations d'accompagnement sont le lieu privilégié où se réfléchit et se manifeste un choix de société fondé sur une certaine vision de l'homme dans toute son humanité et de sa place dans le monde. Ce choix peut épouser la culture de l'époque ou prendre du recul par rapport à certaines réalités. Dans l'un ou l'autre cas, les prises de positions publiques des associations suscitent des interrogations, des réflexions, des critiques pouvant être fécondes si un dialogue est instauré.

Dans cette perspective, le contrat entre les structures de soins et les associations d'accompagnement prend toute sa dimension. La reconnaissance et le respect du projet des uns et des autres est la source d'une collaboration bénéfique pour les personnes accompagnées et tous les intervenants.

2) Les associations d'accompagnement et leur rôle dans la société

Les associations d'accompagnement ont un double rôle :

- Signifier que nul n'est exclu de la société du fait de sa maladie grave, de son handicap, de son âge ... et que tous sont dignes d'attention
- Rappeler que la mort est un acte social qui nous concerne tous et affirmer que tout mourant est un vivant dont la parole doit être entendue

Les bénévoles des associations d'accompagnement, du fait même de leur engagement, témoignent de ce double rôle.

Pour une collaboration féconde, le respect de l'altérité est donc fondamental.

